

ciation, remplace M. Lamoureux au fauteuil présidentiel.

Sur proposition de M. Georges Fischer, secondé par M. Prosper Monette, M. J. B. Lamoureux est réélu pour la 9e fois président de l'Association des Bouchers.

Les autres officiers élus sont: M. Auguste Prévost, 1er vice-président; M. N. Pageau, 2e vice-président; M. W. Sauvé, secrétaire; M. A. Landry, assistant-secrétaire; M. Hermas Poitras, trésorier; M. Félix St-Onge, assistant-trésorier; M. H. Geoffrion, secrétaire-correspondant; M. Léon Beaupré, commissaires-ordonnateur; M. A. T. Gariépy, commissaire-ordonnateur conjoint. MM. N. Méryneau, Georges Fischer et Louis Montpetit sont nommés auditeurs.

Des remerciements sont votés au président temporaire, M. F. Bayard. Celui-ci en quittant le fauteuil remercia ses confrères de l'honneur qu'on lui avait fait



M. J. B. Lamoureux

Président de l'Association des Bouchers de Montréal.

en l'appelant à cette charge. Il profite de l'occasion pour engager les bouchers à appuyer de toutes leurs forces la candidature de M. Jean Lamoureux, comme échevin du quartier Saint-Louis. Il dit tout le bien que pourrait faire le sympathique président pour les bouchers.

En prenant son siège, M. Lamoureux eut des paroles aimables à l'adresse de ses confrères. Il promit de travailler sans relâche, pour le plus grand bien de l'Association et donna les grandes lignes du programme qu'il suivra s'il est élu échevin du quartier Saint-Louis. Son devouement sera de tous les instants.

M. Lamoureux profite aussi de l'occasion pour parler de l'importante question de l'inspection des viandes et de l'amélioration qu'il faudrait y apporter dans l'intérêt de la santé publique. Le discours du président dont nous regrettons de ne pouvoir donner qu'un bien faible résumé, a été souvent interrompu par les applaudissements. Peu d'officiers peuvent se vanter de jouir d'autant de popularité parmi leurs confrères.

Tous les officiers réélus prirent ensuite la parole.

M. J. A. Beaudry, secrétaire provincial de l'Association des Marchands Détailliers sut fort intéresser les bouchers.

M. Georges Fischer et plusieurs autres bouchers, électeurs du quartier St-Joseph, offrent ensuite à M. Auguste Prévost, 1er vice-président, de se présenter comme échevin dans le quartier St-Joseph.

M. Prévost demande de remettre à un mois sa décision sur une question aussi importante, puis l'assemblée s'ajourne.

## LA SEMAINE A QUEBEC

Québec, 12 novembre 1907.

Il nous fait plaisir d'apprendre qu'une Chambre de Commerce est actuellement en voie d'organisation dans la région du Lac St-Jean. Elle portera le nom de Chambre de Commerce du Saguenay et, en feront partie, les négociants des comtés de Chicoutimi, Saguenay et Lac St-Jean. Cette semaine aura lieu la première réunion des membres à Roberval, Lac St-Jean. On procédera immédiatement à l'élection des officiers. Cette nouvelle Chambre de Commerce s'est déjà tracé un programme qui embrasse nombre d'améliorations importantes pour les négociants de cette partie de notre pays. Entre autres choses, elle demandera l'extension du chemin de fer à l'Ouest de Roberval, l'établissement d'une ligne de steamers sur le Lac Péribouka et le développement des ports de St-Aphonse et de Chicoutimi.

La Commission relative aux accidents du travail vient de siéger à Québec. Cette Commission, qui avait pour but de recommander l'adoption d'une loi assurant à l'ouvrier une compensation en cas d'accident, a entendu des délégués des Associations de manufacturiers, entre autres de chaussures. Ceux-ci sont contre une législation de ce genre à moins que celle-ci ne soit mise en force dans toute la Puissance du Canada. Ceci se comprend, car une telle loi causerait la dépression des industries de notre province; elles ont besoin du marché des autres provinces pour se développer et la moindre différence à l'avantage ou au désavantage de l'une ou l'autre province l'atteindrait gravement dans son développement. L'Association des Manufacturiers Canadiens partage absolument le même avis.

Un citoyen de St-Roch bien connu par son esprit d'entreprise, M. F. X. Drolet, mécanicien, vient d'installer sur la rivière St-Charles, dans la voisinage du pont Dorchester, un chantier de réparations ou cale-sèche pour bateaux à vapeur, barges et goélettes. Depuis quelques jours on a placé dans le nouveau chantier de carénage le bateau "Montmorency", qui appartient au Département des Travaux Publics, d'Ottawa. Lorsque le bassin aura été complété, ce qui aura lieu l'an prochain, il pourra recevoir plusieurs bateaux à la fois. Ce bassin a 200 pieds de largeur.

On préconise en ce moment un projet qui rendra de grands services au monde commercial. Il s'agirait de rendre plus facile et plus économique le transport des marchandises entre Québec et Lévis. On arriverait, paraît-il, à ce résultat en fai-

sant circuler des wagons d'une rive à l'autre en toute saison. Ces wagons seraient placés à bord d'un navire puis, et l'embarquement comme le débarquement à bord du vaisseau se ferait au moyen d'un pont mobile. Les promoteurs de ce projet sont MM. Larochelle, ingénieurs de Lévis. Ils ont communiqué leur projet à la Commission du Havre qui décidera s'il y a lieu de l'accepter.

**Provisions et épiceries.**—Une animation bien soutenue règne encore dans le commerce des provisions et des épiceries. Les commandes, nous disent les marchands de gros, sont très satisfaisantes. Dans les articles d'épicerie on note quelques modifications dans les cotes. Ainsi le chocolat Menier, que l'on payait de 32c à 35c la livre, est actuellement coté à 35c. Une hausse affecte le prix des amandes de Sicile. De 11-2c. à 12c. qu'elles se vendaient, on les paie maintenant 12c. la livre. Dans les poudres alimentaires, on enregistre une hausse assez peu notable pour la Gun Powder qui est cotée présentement de 12-2c. à 20c. par livre. La paraffine, de même que le Simcoe Jam, est montée. La première se vend de 9c. à 9-1-2c. par livre et le second un cent et demi plus cher, soit 7-1-2c par jarre de 7 livres. Pour ce qui a trait aux provisions, le lard accuse une baisse de 75c. environ par 100 livres. Les pommes de terre, d'autre part, sont montées de 10c. par sac. Cette dernière augmentation a pour cause leur rareté sur le marché. On paie actuellement:

Lard clear back . . . . .	24.50	24.50
Lard short cut, brl. . . . .	23.00	23.50
Boeuf salé, brl. 200 lbs. . . . .	15.00	16.00
Clear fat . . . . .	0.00	23.00
Saindoux Canadien, lb. . . . .	2.55	2.65
Saindoux composé, seau . . . . .	2.25	2.33
Jambons . . . . .	0.13 1/2	0.14 1/2
Jambons bacon . . . . .	0.13	0.13
Porcs petits, abattus . . . . .	8.50	8.75
Pommes de terre, par sac . . . . .	0.00	0.70
Fèves, blanches triées, 60 lbs . . . . .	0.00	1.80
Fèves, yellow eye . . . . .	2.50	3.00
Fèves, Prov. de Québec . . . . .	2.50	3.00
Foin pressé No 1, tonne . . . . .	0.00	18.50
Foin pressé No 1 (nou.) ton . . . . .	0.00	16.00
Paille pressée, tonne . . . . .	10.00	10.00

Sucres—		
Jamaica, en qrts. . . . .	0.00	0.03 1/2
Barbade, quart . . . . .	0.00	0.32
Barbade, en sacs . . . . .	0.00	0.03 1/2
Jaune Woodside . . . . .	0.00	3.80
Blanc, en sac . . . . .	0.00	4.00
Blanc, en brls. . . . .	0.00	4.05
Cut loaf, bte . . . . .	0.00	5.20
Extra moulu, qrts. . . . .	0.00	5.00
Powdered . . . . .	0.00	5.05
Granulé, sacs . . . . .	4.35	4.40
Granulé, qrts. . . . .	4.35	4.45
Sirof Crown Brand, 10 lbs. . . . .	0.00	2.50

Mélasses—		
Barbade, tonne . . . . .	0.00	2.28
Barbade, tierce . . . . .	0.00	0.31
Barbade, en qrts. . . . .	0.00	0.31
Fajardo . . . . .	0.00	2.28
Fancy . . . . .	0.00	0.32
New Orleans molasses . . . . .	0.00	0.32

**Poissons.**—Les affaires sont bonnes dans le commerce des poissons. On note que le poisson frais est en grande abondance sur le marché. La rareté de poisson salé cependant pour cette raison que l'on croit que les prix, qui sont à l'heure actuelle très bas, demeureront stationnaires. Cette semaine on remarque une hausse dans le prix de la morue. Elle est augmentée